

COMMUNE DE FOUQUIERES-LEZ-LENS

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2020 A 18 h 30

CONVOQUE LE 9 OCTOBRE 2020

PRESIDENTE DE SEANCE : Mme HOCHART Donata, Maire

PRESENTS : HOCHART Donata, Maire ; PAW Renée – CIURYS Christophe – FOURNIER Guillaume – HENOT Dominique – BOURGEOIS Carnot – BUYCK Isabelle, Adjoints – CHAVAUDRA Evelyne – PEZE Bruno – TINEBILAL Sabrina – DEGAND Daniel – PAYEN Rémi – TAVERNESE Audrey – MINOT Grégory – BOUKHRISS Mamoun – GALLET Ophélie – JANCZAK Stanislas – TIERTANT Stéphanie, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES ayant donné procuration : BIELKIN Laurence, Adjointe ; PRZYBOROWSKI LAMPIN Brigitte – TOUIL Marie-Claude – BOUDAOUED Fouad – BOULHEMZE Marie-Laure – COINTE Arnaud – MONTEVILLE Georges-Marie, Conseillers Municipaux.

ABSENT EXCUSE : TANGHE Jacques, Conseiller Municipal

ABSENTS : BAVYE Raymond – MERESSE Marie-Hélène – PORZYCKI Philippe, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : TAVERNESE Audrey, Conseillère Municipale.

Le Quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption des décisions municipales
2. Mutualisation suite à la réforme DT-DICT : Renouvellement de la convention avec la CALL de la mise à disposition de biens
3. Chambre funéraire ; rapport d'activité du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019
4. Chambre funéraire ; rapport d'activité du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020
5. Attribution du Marché portant sur l'exploitation des installations de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude sanitaire, effet au 1er novembre 2020
6. Règlement intérieur des séances du Conseil Municipal

Questions diverses

Informations diverses

Le procès-verbal de la réunion précédente est lu et approuvé à la majorité (22 l'ont approuvé, 3 ne l'ont pas approuvé et ont émis des remarques sur les points 1 et 11, demandant des précisions et une rectification).

1/ ADOPTION DES DECISIONS MUNICIPALES

Le Conseil Municipal a pris connaissance des décisions municipales prises en vertu de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ces décisions concernent :

- Décision n° 25/2020 du 30 septembre 2020 portant sur le remboursement de dommages occasionnés au Bâtiment des services techniques lors du vol du camion Renault maxity dans la nuit du 13 au 14 janvier 2020, pour un montant de 1 304,82 €.

2/ MUTUALISATION SUITE A LA REFORME DT-DICT : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC LA CALL DE LA MISE A DISPOSITION DE BIENS

Il a été rappelé la délibération n°10 du 17 décembre 2018 concernant la réforme DT-DICT et relative à la signature avec la CALL d'une convention pour la mise à disposition de service, pour l'accès à un service internet d'échange et de gestion de formulaires réglementaires pour les D.T., D.J.C.T., et A.T.U.

Cette convention de mise à disposition de service arrivant à échéance le 30 novembre 2020, les membres du Conseil Municipal ont été invités à délibérer sur le renouvellement de la convention de mise à disposition de biens, pour la période du 1^{er} décembre 2020 au 30 novembre 2024.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté cette décision à l'unanimité (25 voix POUR dont 7 procurations).

3/ CHAMBRE FUNERAIRE : RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{ER} JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

Il a été présenté aux membres du Conseil Municipal, le compte rendu d'activité pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019, adressé par Madame DRIEUX des « Pompes Funèbres de Montigny-en-Gohelle », qui a reçu délégation pour la gestion de la chambre funéraire, qui se décompose ainsi :

DEPENSES : 6 027 40 € RECETTES : 11 203 €

Le résultat d'exploitation s'élève à 5 175,60 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé le compte rendu d'activité pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 à l'unanimité (25 voix POUR dont 7 procurations).

4/ CHAMBRE FUNERAIRE : RAPPORT D'ACTIVITE DU 1^{ER} JUILLET 2019 AU 30 JUIN 2020

Il a été présenté aux membres du Conseil Municipal, le compte rendu d'activité pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, adressé par Madame DRIEUX des « Pompes Funèbres de Montigny-en-Gohelle », qui a reçu délégation pour la gestion de la chambre funéraire, qui se décompose ainsi :

DEPENSES : 6 314,44 € RECETTES : 12 765,80 €

Le résultat d'exploitation s'élève à 6 451,36 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a approuvé le compte rendu d'activité pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 à l'unanimité (25 voix POUR dont 7 procurations).

5/ MARCHE D'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE

La Commission d'Appel d'Offres réunie les 28 septembre et 08 octobre 2020 ayant retenu l'offre avec variante de la société TPF Utilities comme étant l'offre économiquement la plus avantageuse, le Conseil Municipal a autorisé Madame le Maire à signer le marché à intervenir avec la Société TPF Utilities. Ce marché est passé pour une durée de 5 ans assujetti à une reconduction expresse de trois ans (préavis de 3 mois) et s'élève à la somme de 125 947,54 € T.T.C par an.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a adopté cette décision à l'unanimité (25 voix POUR dont 7 procurations).

6/ REGLEMENT INTERIEUR DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a été adopté le règlement intérieur des séances du Conseil Municipal.

Cette décision a été adoptée : 22 voix POUR dont 6 procurations
3 voix CONTRE dont 1 procuration.

QUESTIONS DIVERSES

AUCUNE

INFORMATIONS DIVERSES

AUCUNE

Affiché le 23 octobre 2020

Le Maire
Mme HOCHART Donata